

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 25 JUILLET 2019

La reprise de la coopération française avec le Burundi affaiblit la position de l'Union européenne et remet en question l'engagement français pour les droits humains

Alors que depuis 2016, l'Union européenne (UE) a suspendu toute coopération directe avec le gouvernement du Burundi suite aux graves violations de droits humains commises dans le pays, la France a annoncé le 14 juillet dernier la reprise de sa coopération bilatérale avec le gouvernement du Burundi. EurAc s'inquiète particulièrement de l'allocation des fonds français au secteur militaire burundais, alors même que les forces de sécurité du pays sont pointées du doigt pour leur implication dans des graves violations des droits humains.

Le 14 juillet 2019, l'Ambassadeur français au Burundi a annoncé la reprise de la coopération directe de la France, la « patrie des droits de l'homme », avec le Burundi. La relance de cette coopération bilatérale a lieu en dépit de la suspension de l'aide directe au gouvernement burundais adoptée par l'UE en 2016 suite à l'échec du dialogue politique avec les autorités burundaises et le non-respect par le Burundi de ses engagements en matière de respect des droits humains.

Depuis 2015, le pays est traversé par une crise politique majeure, à la suite du refus du Président Nkurunziza de quitter le pouvoir, en dépit de la Constitution. La crise politique qui en a suivi a eu des répercussions économiques catastrophiques pour les populations. La reprise de la coopération bilatérale de la France, allant à l'encontre de la position commune adoptée par l'UE et ses pays membres, pourrait rapporter des devises importantes au gouvernement sans que cela ne soit bénéfique pour la population. Comme l'UE l'a fait en 2018 et 2019, la France peut soutenir directement la population à travers d'autres mécanismes de financement (Ambassade, AFD, etc.). En décidant de soutenir directement le gouvernement, la France ignore l'enquête pour crimes contre l'humanité ouverte par la Cour pénale internationale (CPI) en 2017 contre les autorités burundaises en raison de milliers de cas d'assassinats, de torture, de disparitions forcées ainsi que de violations des droits humains et des libertés fondamentales de la population. Mais surtout, en reprenant une coopération militaire, la France risque de donner plus de moyens au gouvernement burundais pour accentuer sa répression.

EurAc est donc particulièrement préoccupé par les financements destinés au secteur de la défense au vu des risques d'utilisation politique de ces fonds. La France envoie ici un message très inquiétant, renforçant le discours de normalisation de la situation portée par les autorités burundaises. Alors même que la répression menée dans le pays s'accentue et risque de s'aggraver encore davantage en cette période pré-électorale.

Le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc) dénonce le caractère irresponsable de la décision de la France de reprendre la coopération directe avec le gouvernement burundais, alors que la Commission d'enquêtes des Nations unies sur le Burundi et la société civile rapportent la persistance de graves violations des droits humains dans le pays.

« En décidant unilatéralement de reprendre sa coopération directe avec le Burundi, la France écarte le Conseil et la diplomatie européenne, ainsi que les valeurs de respect et de promotion des droits humains que la France et l'Europe affirment promouvoir à travers leurs politiques de coopération internationale » déclare Brune Mercier, directrice d'EurAc. « Les efforts diplomatiques de pression et

de dialogue de l'UE et de ses partenaires internationaux se voient affaiblis par cette décision française », ajoute Brune Mercier.

Sur base de ces éléments, EurAc demande au gouvernement français de revoir promptement sa décision de reprendre la coopération directe avec le Burundi et de rester solidaire des décisions prises par l'UE et ses différents membres.

À propos d'EurAc

Créé en 2003, le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc) rassemble de nombreuses organisations membres issues de la société civile de plusieurs pays européens. Ces organisations travaillent sur et dans la région des Grands Lacs. Elles soutiennent des organisations de la société civile au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda dans leurs efforts de promotion de la paix, de la défense des droits humains et du développement.

La mission d'EurAc est de mener un plaidoyer auprès de l'Union européenne (UE) afin d'assurer un engagement solide, cohérent et durable de l'UE et de ses Etats membres, dans le cadre d'une stratégie régionale, afin d'aider la région des Grands Lacs à se construire un avenir meilleur.

Contact

- ▶ Brune Mercier | EurAc | Directrice brune.mercier@eurac-network.org | +32 490 43 73 71
- ► Giuseppe Cioffo | EurAc | Chargé de programmes et de plaidoyer giuseppe.cioffo@eurac-network.org | +32 490 43 76 70